

# RAPPORT DE PRESENTATION DU CA 2015

## BUDGET PRINCIPAL

### PREAMBULE

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice. Il intègre également les résultats 2014, l'affectation du résultat (délibération 2015) et les restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice 2016.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit doit normalement s'enregistrer à la section d'investissement.

### 1 - LES RÉSULTATS 2015

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2014 (1)</b>		<b>51 257,17</b>	<b>2 818 211,40</b>		<b>2 766 954,23</b>	
Opérations de l'exercice	36 095 229,04	38 395 150,61	9 975 923,68	11 590 935,30	46 071 152,72	49 986 085,91
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 299 921,57</b>		<b>1 615 011,62</b>		<b>3 914 933,19</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>2 351 178,74</b>	<b>1 203 199,78</b>			<b>1 147 978,96</b>
Restes à réaliser			1 684 316,61	1 100 000,00	584 316,61	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>2 351 178,74</b>	<b>2 887 516,39</b>	<b>1 100 000,00</b>		<b>563 662,35</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>2 351 178,74</b>	<b>1 787 516,39</b>	-		<b>563 662,35</b>

(1) Les résultats 2014 sont ceux issus du compte administratif 2014 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 25 juin 2015.

Les résultats de clôture 2014 s'élevaient à + 2 831 396,49 € en fonctionnement et à - 2 818 211,40 € en investissement.

Aux résultats de fonctionnement il a été affecté 2 780 139,32 € pour couvrir le besoin de financement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 51 257,17 €.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2015 d'un montant de 563 662,35 € soit affecté en dotation complémentaire d'investissement pour 300 000 €, le solde d'un montant de 263 662,35 € reste en fonctionnement (cpt 002).

Les prévisions budgétaires (BP, DM, BS) étant équilibrées en dépenses et recette, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget.

### A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 s'élève à **2 351 178,74 €**. Il s'explique tout d'abord par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **1 590 000 €**, conformément à l'instruction comptable.

D'autre part, sur les **140 989 €** inscrits en dépenses imprévues au BP 2015, **78 364 €** n'ont pas été utilisées.

Enfin, en recettes de fonctionnement l'exécution est supérieure de **84 675 €** par rapport à la prévision et inversement la réalisation en dépenses de fonctionnement est inférieure à la prévision pour **598 139 €**.

## B/ LE RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 **est déficitaire de 1 203 199.78 €**

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

Pour rappel, la section d'investissement au budget primitif 2015 était équilibrée **par la prévision d'un autofinancement de 1 590 000 €** via le virement de la section de fonctionnement.

## 2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En fonctionnement l'exercice 2015 a connu un changement notable par rapport à 2014 qui complique la comparaison avec l'exercice 2014.

En effet, la compétence enfance et petite enfance a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à la communauté d'agglomération, mais sa gestion était portée par la Ville de Libourne jusqu'en 2014 et son coût net remboursé par la Cali via une convention de gestion.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Cali a pris en charge directement une part importante de la gestion de cette compétence.

Il va de soi que ce changement modifie les masses budgétaires et, à ce titre, le tableau ci-dessous illustre les modifications par comptes et par exercice.

Pour comparer les deux comptes administratifs il convient donc de neutraliser l'écart estimé à 2 635 k€.

### PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES DE LA COMPÉTENCE ENFANCE ET PETITE ENFANCE ENTRE 204 ET 2015

CA 2014		CA 2015		ECART ENTRE CA
<b>DEPENSES</b>	<b>3 604 952</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>969 829</b>	<b>-2 635 123</b>
Charges de personnel (012)	2 822 763	Charges de personnel (012)	681 866	
Charges à caractère général (011)	595 900	<b>Charges à caractère général (011)</b>	<b>287 963</b>	
Charges indirectes	186 289	Cuisine	197 609	
		Autres	90 354	
<b>RECETTES</b>	<b>3 604 952</b>	<b>RECETTES (708)</b>	<b>969 829</b>	<b>-2 635 123</b>
Participation des familles (706)	444 674	Refacturation des repas	197 609	
Participations (74)	1 275 356	Autres refacturations	14 159	
Convention de gestion (708)	<b>1 884 921</b>	Mise à disposition	681 866	
		Autres prestations de service (Espace Familles, DRH, CTM, Formation...)	76 196	

## A/ LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à **38 020 545.34 €**, en baisse de 2 564 k€ par rapport au compte administratif de 2014, et sont stables hors transfert effectif de la compétence.

	CA 2014	BUDGET VOTE 2015	CA 2015	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
61 R.R.R. obtenus sur services extérieurs	68 846,80 €	700,00 €	9 591,76 €	1370,25%
64 Remboursements sur remun. du personnel	90 328,12 €	60 862,00 €	71 035,51 €	116,72%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	4 900 250,40 €	3 479 957,00 €	3 368 795,13 €	96,81%
73 Impôts et taxes	26 039 355,13 €	26 412 104,00 €	26 621 221,02 €	100,79%
74 Dotations et participations	8 213 388,50 €	6 296 510,00 €	6 305 116,25 €	100,14%
75 Autres produits de gestion courante	460 411,63 €	530 635,00 €	519 390,56 €	97,88%
76 Produits financiers	927,83 €	1 000,00 €	721,98 €	72,20%
77 Produits exceptionnels	811 773,64 €	1 121 250,00 €	1 124 673,13 €	100,31%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>40 585 282,05 €</b>	<b>37 903 018,00 €</b>	<b>38 020 545,34 €</b>	<b>100,31%</b>

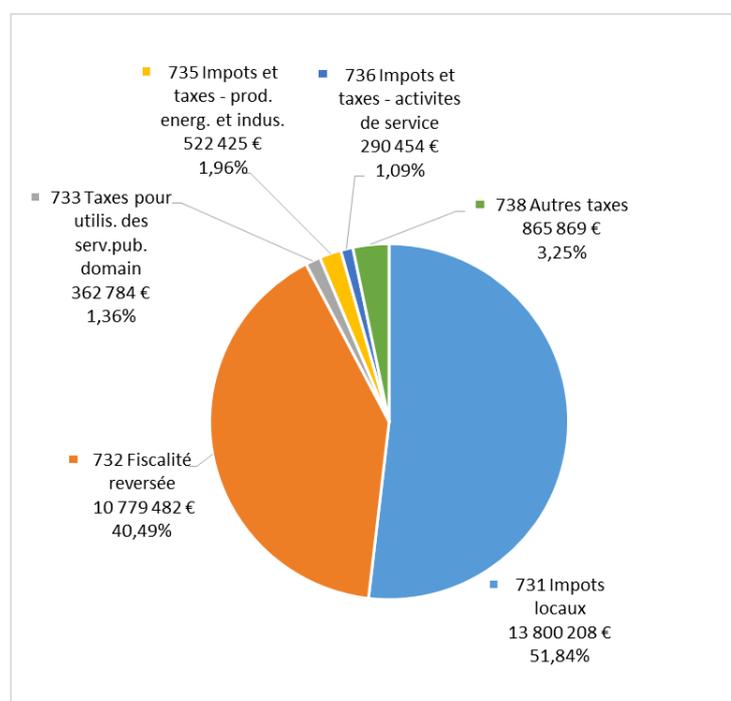
### A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 26 621 k€, ce compte représente 70% des recettes réelles de fonctionnement.

Le taux d'exécution atteint 101%, principalement du fait de l'encaissement de rôles supplémentaires en Taxe d'Habitation (TH) et Taxe Foncière (TF).

Par rapport au CA 2014, le produit de la TH et TF a progressé de 582 k€ soit +2.2%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivant :



**a) Les impôts locaux**

Les contributions directes s'élèvent à 13.800 k€ et représentent 36% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2014 et 2015, le produit des contributions directes a progressé de 466 k€, soit +3.5% ;

Les taux des trois taxes étant stables depuis 2012, la hausse du produit fiscal est due à la revalorisation annuelle des bases (0.9%) votée par la loi de finances, et à la variation physique des bases TH (2.26%) et TF (3.2%).

**b) La fiscalité reversée**

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant de 10.500 k€ identique à 2014 en l'absence sur 2015 de nouveau transfert de compétence.
- Le FPIC qui est passé de 196 757 € en 2014 à 269 993 € en 2015, soit +37%.

**c) La taxe additionnelle aux droits de mutation**

Cette recette évolue en fonction des transactions immobilières ; d'un montant de 865 870 € en 2015, elle a progressé de 4.58% par rapport à 2014.

**d) La taxe sur l'électricité**

D'un montant de 522 286 €, ce produit est plutôt stable depuis trois ans

**e) Les taxes pour utilisation du domaine public**

Ce compte est en baisse de 6% compte tenu des exonérations votées au conseil municipal du 9 juillet 2015 dans le cadre des mesures d'accompagnement mises en place durant les travaux d'aménagement du cœur de bastide.

**f) Les impôts et taxes activités des services**

Ce compte enregistre principalement la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de 230 353 € en augmentation de 41 000 € par rapport à 2014, soit +16%, suite à des régularisations sur les exercices antérieurs.

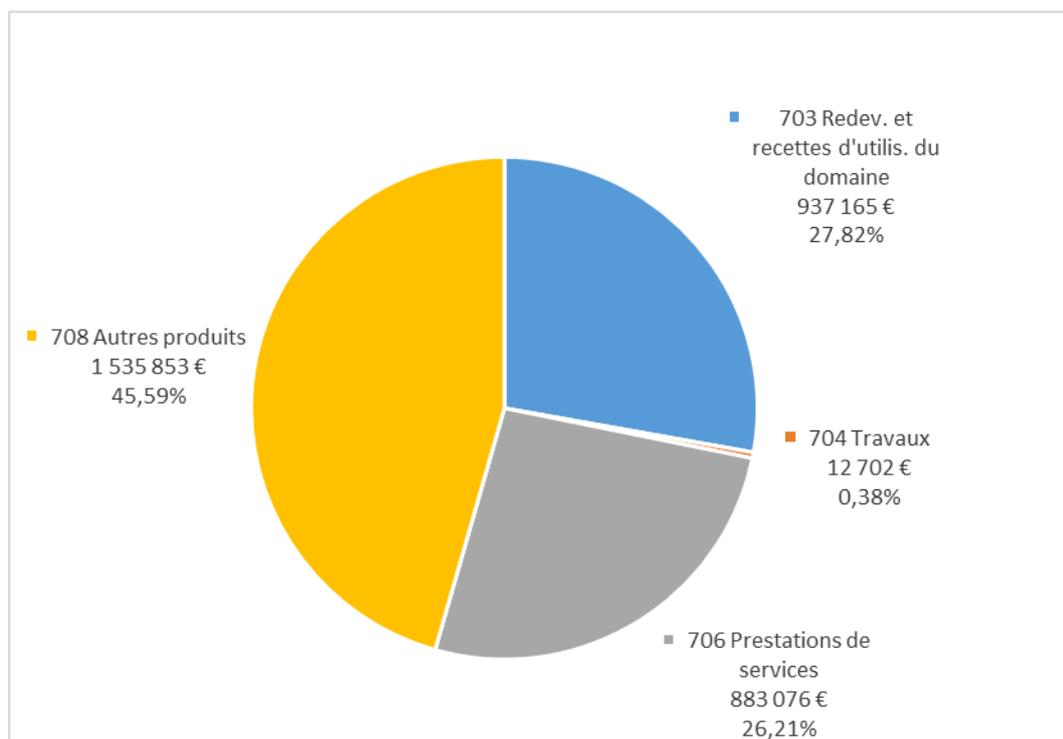
**A-2 Compte 70 : produits des services, domaine**

Les produits des services et domaine s'élèvent à 3 400 k€ et représentent près de 9% des recettes réelles de fonctionnement.

Hors compétence transférée, ces produits sont stables par rapport à 2014.

D'autre part, le taux d'exécution par rapport à la prévision budgétaire ressort seulement à 96.81% ce qui s'explique principalement par une mauvaise prévision 2015 qui était difficile à estimer compte tenu du changement du mode de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la compétence enfance et petite enfance.

Ils se répartissent de la façon suivante :



**a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)**

Ces recettes d'un montant de 900 k€ recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour 708 k€, en baisse de 8% par rapport à 2014 compte tenu des travaux d'aménagement du centre-ville et de la gratuité du samedi.
- Les concessions dans les cimetières pour 106 k€

**b) Les prestations des services (cpt 706)**

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce compte enregistre un taux d'exécution de 101%.

Par rapport à 2014, cette recette est en diminution de 500 k€ mais reste stable hors transfert effectif de la compétence enfance, petite enfance.

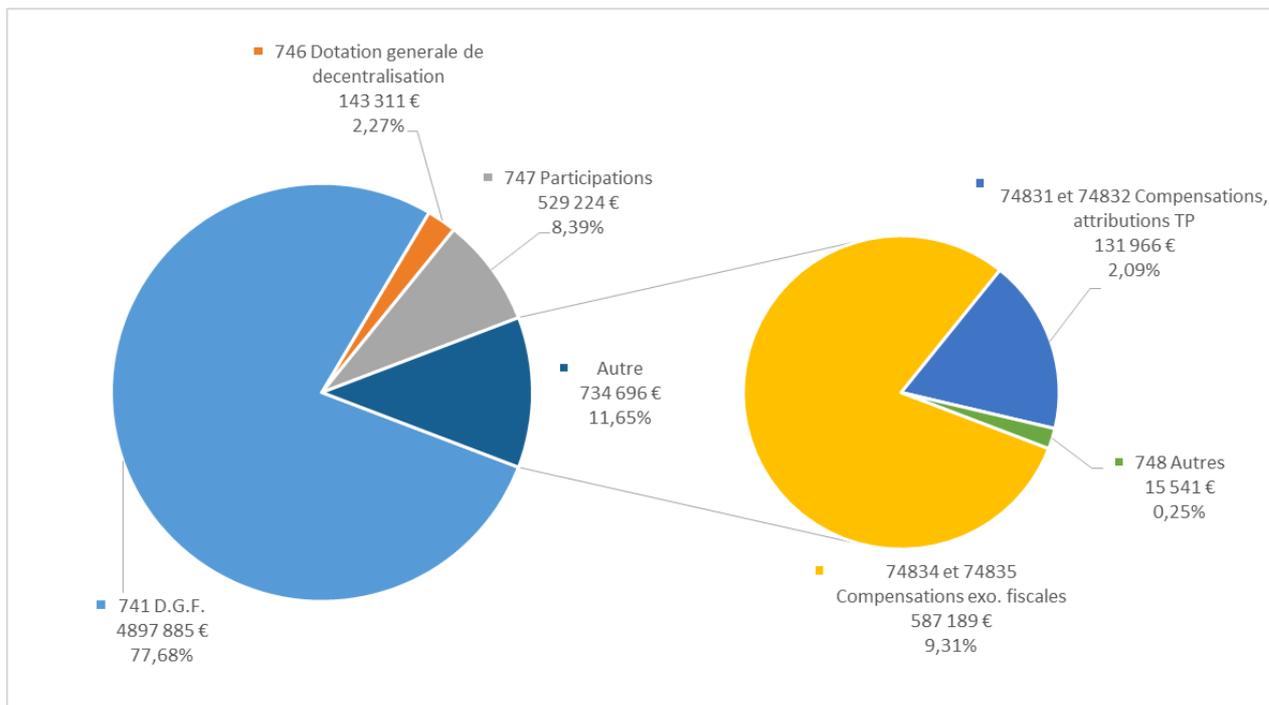
**c) Les autres produits (cpt 708)**

Les autres produits enregistrent principalement les remboursements par la CALI du personnel de la ville mis à disposition pour les accueils de loisirs (682 k€), les prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...) pour 382 k€ et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants,...) pour 171 k€

D'un montant de 1 535 k€ en 2015, on constate également une baisse importante de 812 k€ par rapport à 2014, correspondant au transfert effectif de la compétence enfance, petite enfance.

**A-3 Compte 74 : Dotations et participations**

Les dotations et participations s'élèvent à 6 305 k€ et représentent 17% des recettes réelles de fonctionnement



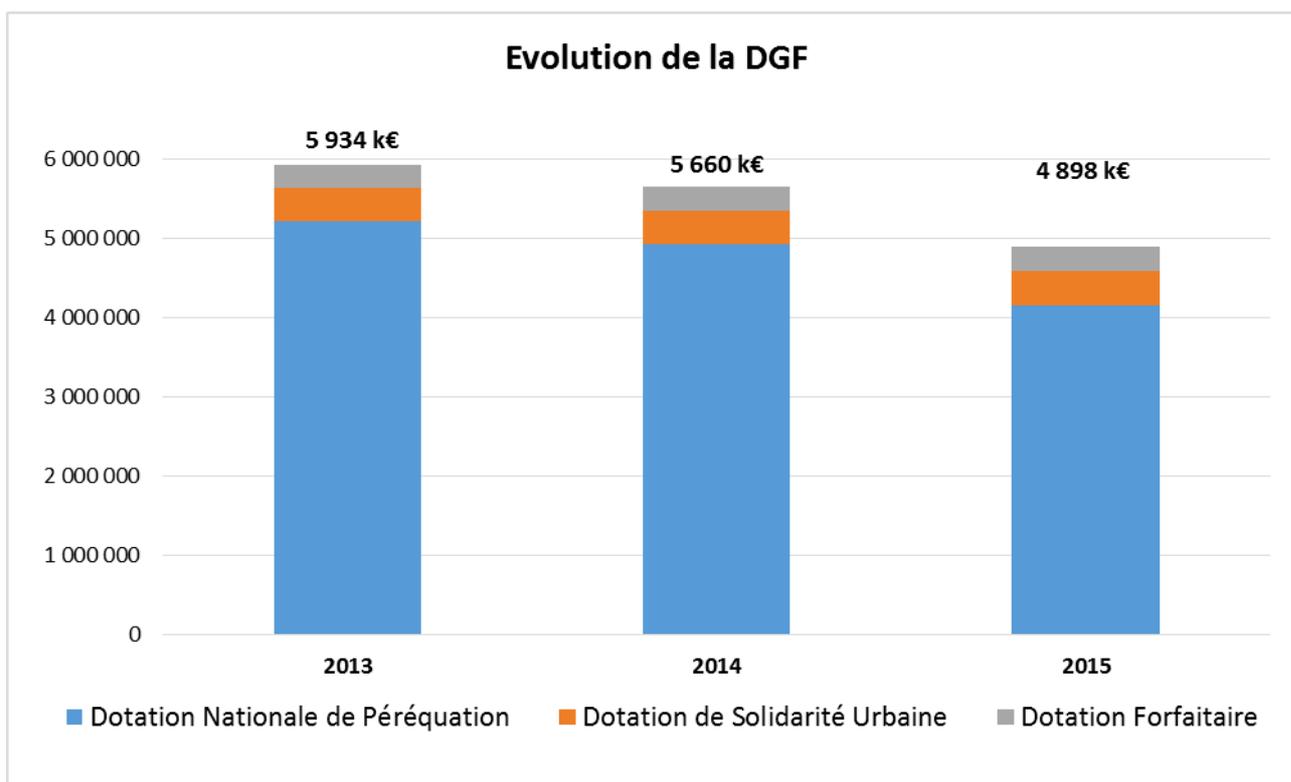
### a) La dotation globale de fonctionnement (741)

Cette recette d'un montant de 4 898 k€ en 2015, s'élevait en 2013, avant l'effort demandé aux collectivités dans le cadre du redressement des comptes publics à 5 934 k€. La ville a donc perdu 1 036 k€ en deux ans.

Ce produit représente 13% des recettes réelles de fonctionnement.

La DGF est constituée de trois composantes :

- Dotation forfaitaire : 4 148 k€
- Dotation de solidarité urbaine : 434 k€
- Dotation nationale de péréquation : 316 k€

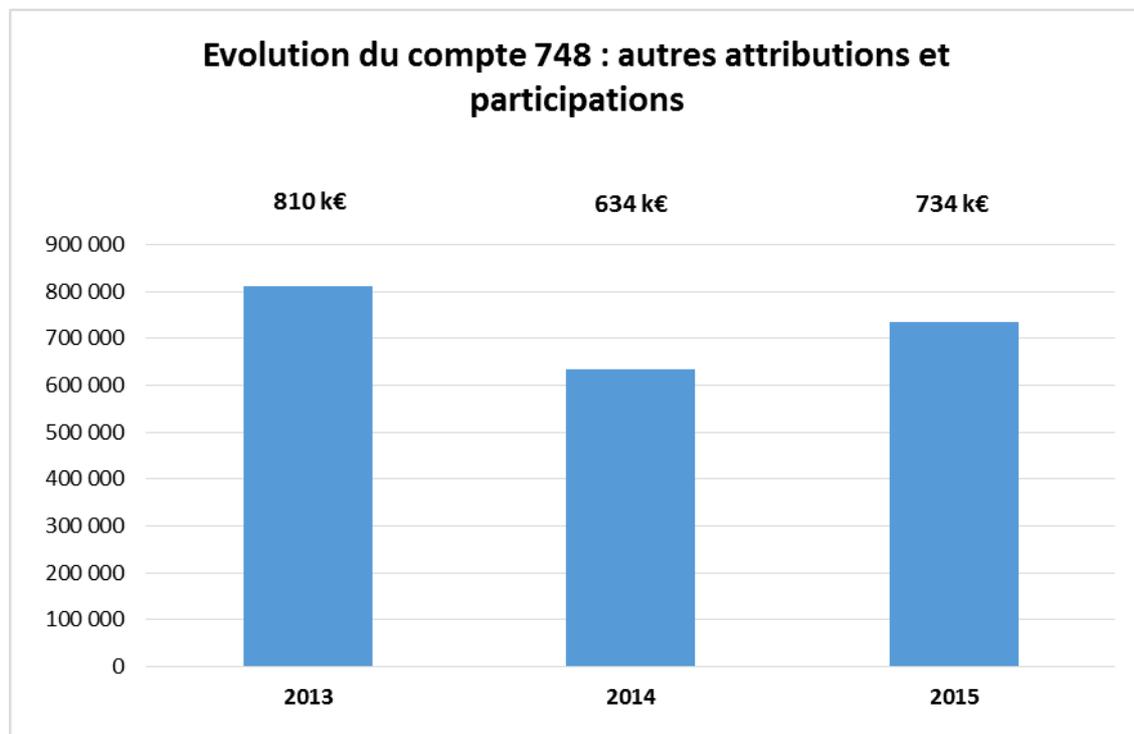


#### **b) Les autres attributions et participations (cpt 748)**

D'un montant global de 734 k€, ce compte enregistre principalement :

- les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 587 k€
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle pour 56 k€
- L'allocation compensatrice de la CFE et CVAE pour 75 k€, (ancienne compensation TP).

On constate également une diminution de ces participations à compter de 2014.



#### **c) Les participations (cpt 747)**

Les participations d'un montant de 500 k€ regroupent :

- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 200 k€
- Le fonds d'amorçage et de soutien des rythmes scolaires : 100 k€

A compter de 2015, les prestations relevant de l'enfance et petite enfance sont versées directement à la CALI ce qui explique la baisse de 1 100 k€ entre 2014 et 2015.

#### **A-4 Les autres produits de gestions courantes (cpt 75)**

Ce compte totalise 519 k€ en 2015 contre 460 k€ en 2014 et comprend essentiellement les locations d'immeubles (349 k€) ainsi qu'une recette exceptionnelle en 2015 relative au solde de l'opération d'aménagement des Dagueys portée par Gironde Développement.

## **A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)**

Les produits exceptionnels d'un montant de 1 125 k€ enregistrent principalement les cessions (1 013 k€), la principale concerne Housteauneuf pour 625 k€ (Marie-Immaculée).

## **B/ LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 33 638 k€, en baisse de 2 555 k€ entre les comptes administratifs 2014 et 2015, mais en fait des dépenses stables hors transfert.

Elles se décomposent de la façon suivante :

### **B-1 Présentation par nature**

	CA 2014	BUDGET VOTE 2015	CA 2015	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 579 823,04 €	7 245 966,62 €	6 715 022,99 €	92,67%
012 Charges de personnel	22 217 014,34 €	20 450 221,00 €	20 492 565,38 €	100,21%
014 Atténuations de produits	47 944,00 €	180 131,00 €	177 602,66 €	98,60%
65 Autres charges de gestions courante	5 382 222,44 €	5 356 236,02 €	5 281 012,37 €	98,60%
66 Charges financières	938 485,19 €	937 520,00 €	924 126,87 €	98,57%
67 Charges exceptionnelles	28 370,49 €	48 375,36 €	48 653,02 €	100,57%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>36 193 859,50 €</b>	<b>34 218 450,00 €</b>	<b>33 638 983,29 €</b>	<b>98,31%</b>

#### **a) Les charges à caractère général (cpt 011)**

Ce poste totalise 6 715 k€ et représente 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

La diminution entre 2014 et 2015 de 865 k€ s'explique principalement par :

- 300 k€ lié au transfert des charges de la compétence enfance et petite enfance
- 200 k€ d'économie sur les dépenses d'énergie et téléphonie
- 130 k€ d'économie sur la restauration municipale
- 35 k€ pour les espaces verts
- 20 k€ sur les fournitures de voirie
- 15 k€ sur les publications

#### **b) Les charges de personnel (cpt 012)**

Les charges de personnel d'un montant de 20 492 k€ représentent 60.90% des dépenses réelles de fonctionnement.

Entre 2014 et 2015, les charges de personnel enregistrent une baisse de 1 725 k€, mais il convient de recalculer cet écart en neutralisant le transfert des charges de personnel à la Cali d'un montant de 2 140 k€, relatif à la petite enfance et enfance.

Par conséquent, entre 2014 et 2015 les charges de personnel, hors transfert, ont progressé de **415 k€**, cela s'explique par des dépenses supplémentaires estimées à 650 k€, mais atténuées par des économies d'environ 260 k€

- Les charges supplémentaires décidées par l'Etat : **320 k€**
  - Les revalorisations indiciaires de la catégorie C pour : 210 k€
  - Coût en année pleine de la réforme des rythmes scolaires : 110 k€
- Les charges supplémentaires aux seuls choix de la Ville de Libourne : **330 k€**
  - 3 recrutements (cuisinier, directrice du projet urbain et un CAE) : 120 k€
  - Le glissement vieillesse technicité (GVT) : 150 k€
  - Autre mesures (coût des concours, rachats de retraite...) : 60 k€
- Les économies décidées par la Ville de Libourne : **260 k€**
  - Départs à la retraite et mutations non remplacés : 130 k€
  - Réduction des contrats de remplacement : 60 k€
  - Baisse des heures supplémentaires : 70 k€

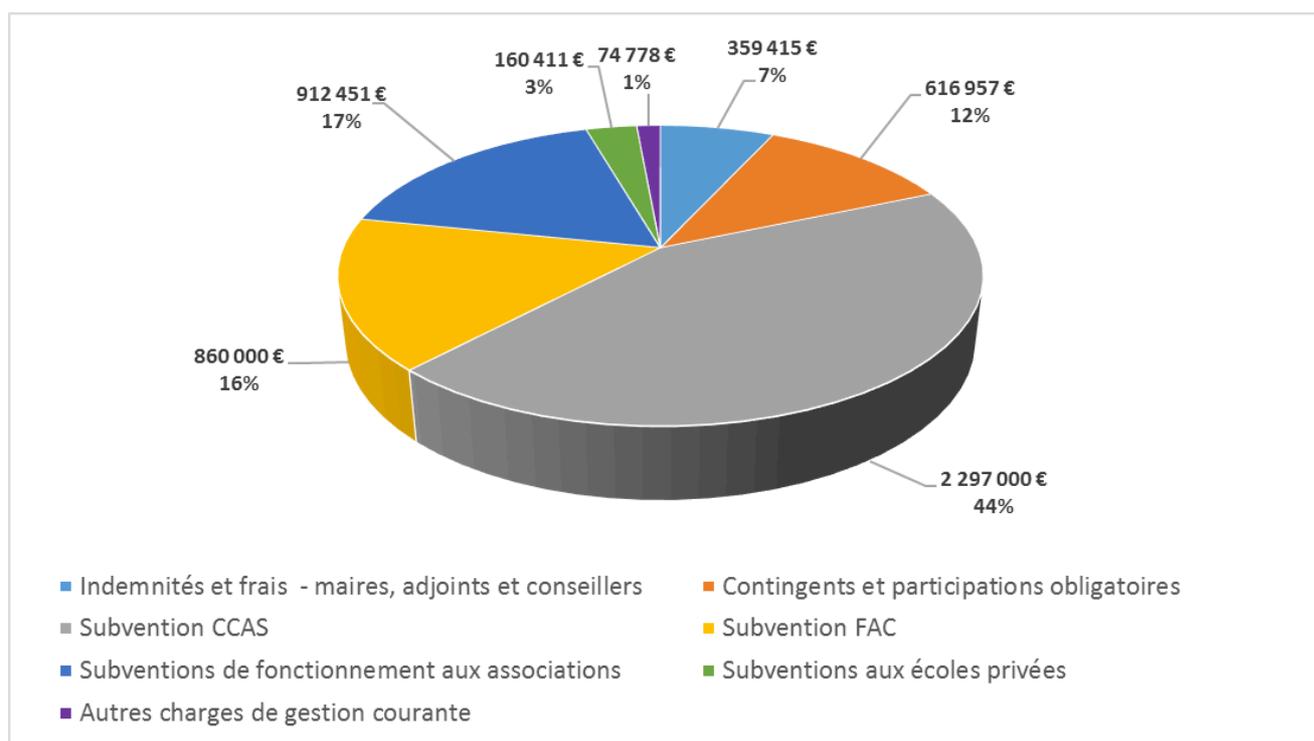
### c) Les autres charges de gestion (cpt 65)

Ce chapitre totalise 5 281 k€ et représente près de 16% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges de gestion regroupent principalement les subventions aux associations, au CCAS, le virement d'équilibre du budget annexe du FAC et le contingent incendie.

La baisse de 5% des subventions versées aux associations et de 7.5% du virement d'équilibre au FAC a permis de diminuer ce chapitre de 2% entre 2014 et 2015.

Ces autres dépenses de gestion se décomposent de la manière suivante :



### d) Les charges financières (cpt 66)

Elles représentent 2.7% des dépenses réelles de fonctionnement et hors indemnités de renégociation elles ont diminuée de 24 k€ par rapport à 2014.

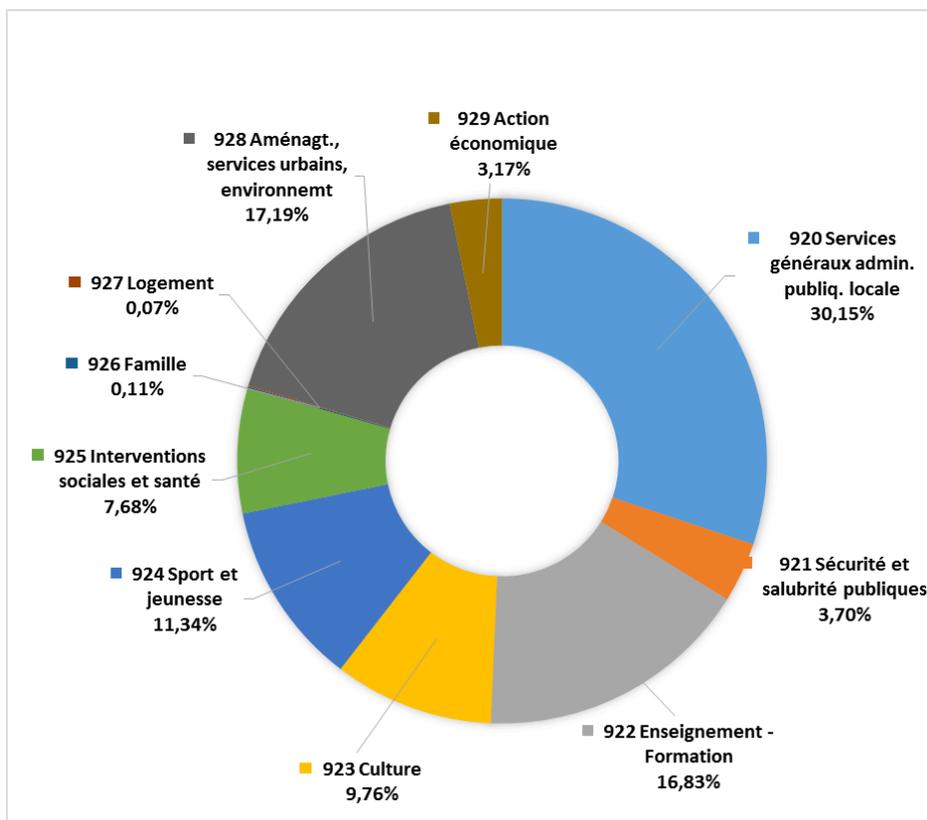
Le taux moyen de la dette est en baisse puisqu'il atteint 2.97% au 31/12/2015 contre 3.20% au 31/12/2014.

### e) Les atténuations de produits (cpt 014)

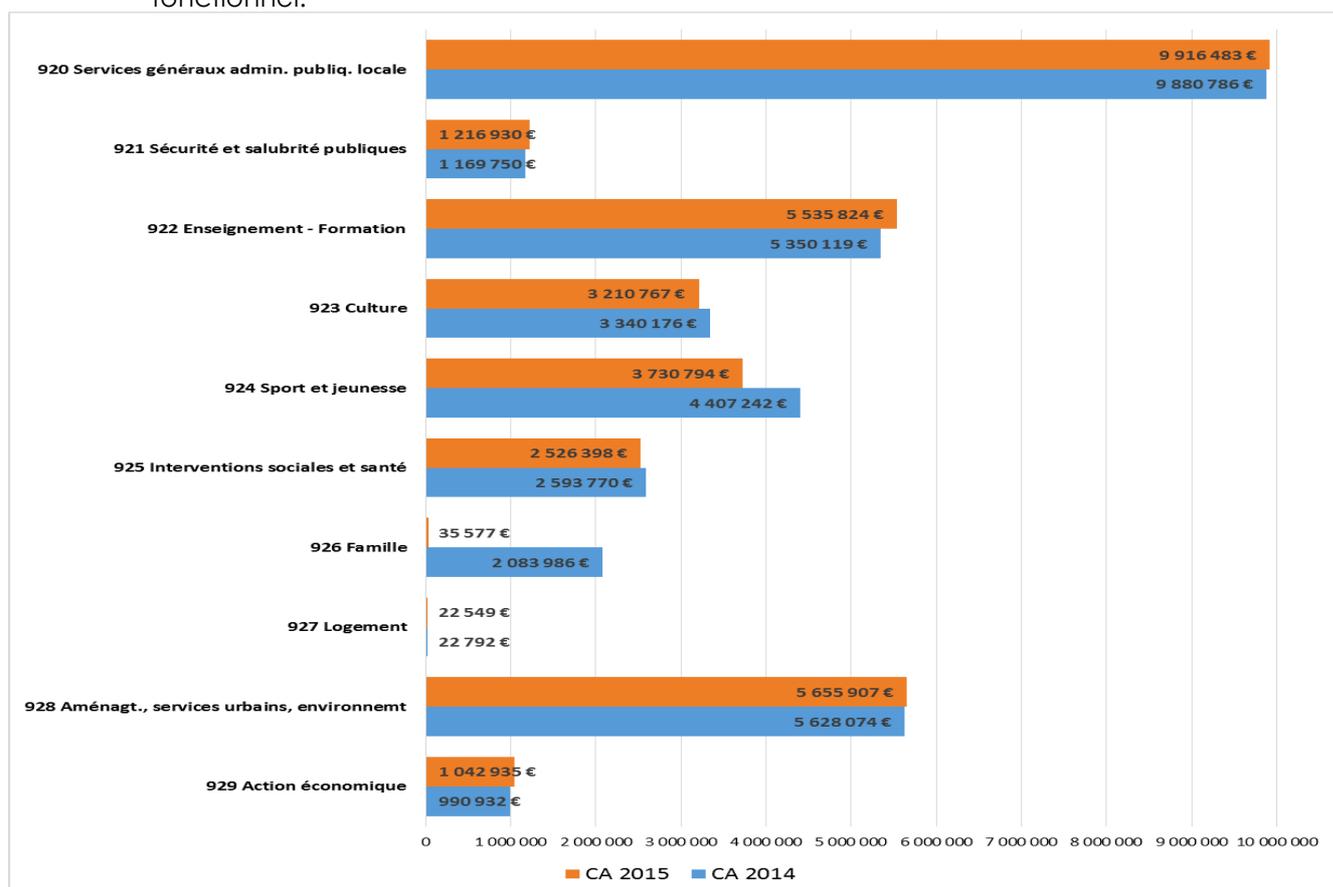
Ce poste totalise 178 k€ dont 132 k€ relatifs au dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

## B-2 Présentation par fonction

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel. Les dépenses réelles de fonctionnement sont réparties sur 10 fonctions :



Le graphique ci-dessous présente un comparatif entre 2014 et 2015 de l'exécution budgétaire des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre fonctionnel.



On constate des écarts importants sur certains chapitres :

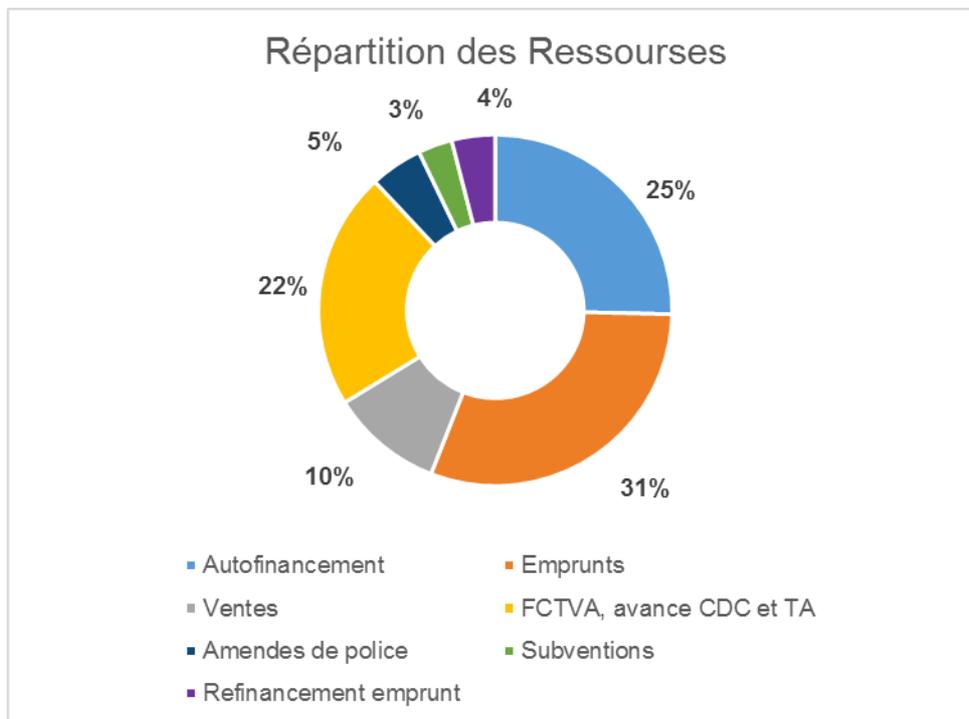
- + 185 k€ sur le chapitre 922 Enseignement et formation lié principalement à la réforme des rythmes scolaires.
- - 130 k€ sur le chapitre 923 Culture, correspondant à l'annulation en 2015 des concerts du conservatoire de musique pour - 60 k€ et à la baisse du virement d'équilibre pour le FAC de 70 k€.
- - 676 k€ sur le chapitre 924 sports et jeunesse répartis entre :
  - Le sport -163 k€ dont 50 k€ de réduction sur les subventions et 57 k€ sur l'énergie
  - La jeunesse – 500 k€ relatif aux transferts des accueils de loisirs et de la ludothèque (saisonniers, personnel à 100% sur l'activité...)
- - 2 048 k€ sur le chapitre 926 famille liés au transfert de la petite enfance à la Cali
- + 52 k€ sur le chapitre 929 Action économique liés aux animations de fin d'année pour 20 k€ dans le cadre des mesures d'accompagnement et 30 k€ de charges de personnel sur le service domaine public (contrat de remplacement...).

### **3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

L'exécution budgétaire 2015 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 1 203 199,78 €.

#### **A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

<b>LES RESSOURCES</b>	<b>8 687 036</b>
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>4 611 619</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 332 857</b>
<i>Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées</i>	1 332 857
<b>RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE</b>	<b>2 265 351</b>
<i>Amendes de polices</i>	474 424
<i>Taxe d'aménagement</i>	362 717
<i>FCTVA 2014</i>	1 119 851
<i>Subventions</i>	306 672
<i>CALI remb. investissement petites enfances</i>	1 687
<b>CESSION D'ACTIF</b>	<b>1 013 411</b>
<b>RESSOURCES EXTERNES DETTES</b>	<b>4 075 417</b>
<i>Emprunts (1,5M€ banque postale, durée 15 ans, taux variable 0,77%; 1,5 M€ crédit foncier, durée 20 ans, taux fixe 2,89%)</i>	3 011 750
<i>Avance remboursable FCTVA CDC</i>	672 000
<i>Emprunt financement remboursement par anticipation emprunt crédit agricole</i>	391 667



## B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

<b>LES EMPLOIS</b>		<b>9 852 164</b>
<b>LES EMPLOIS INTERNES</b>		<b>6 368 245</b>
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	369 540	
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	1 847 118	
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (dont travaux en régie pour 264 628€)	4 134 901	
LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (compte 27)	15 000	
LES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (compte 45)	1 687	
<b>LES EMPLOIS EXTERNES DETTES</b>		<b>3 483 919</b>
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 540 871	
REMBOURSEMENT EMPRUNT PAR ANTICIPATION	391 667	
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	551 381	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2015</b>	<b>-1 165 128</b>
---	-------------------

<b>DEFICIT RESULTAT REPORTE 2014</b>	<b>-2 818 211</b>
<b>AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2014</b>	<b>2 780 139</b>
<b>DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNMENT 2015</b>	<b>- 1 203 200</b>

## C/ LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2015

Les dépenses d'investissement réalisées hors dette et PPP s'élèvent à 6 400 k€.

Le budget total prévoyait 9 800 k€ d'investissement hors dette et PPP, ce qui porte le taux de réalisation à 66%.

Les principales opérations en 2015

- **Opérations votées en ACP : 2 912 k€**
- **Opérations réalisées en ACP : 1 956 k€**

<b>Aménagement Cœur de Bastide</b>	<b>1 312 611,34</b>
<b>Chaussées trottoirs</b>	<b>275 156,39</b>
<b>Aménagement des quais de la Confluence</b>	<b>139 992,80</b>
<b>Charte du mobilier urbain</b>	<b>98 405,28</b>
<b>Ecole du Centre Jean Jaurès</b>	<b>38 298,24</b>
<b>Marché couvert</b>	<b>34 688,88</b>
<b>Ferme de la Barbanne</b>	<b>19 475,60</b>
<b>Fin opération Maison des Associations</b>	<b>16 152,31</b>
<b>Réhabilitation du CCAS</b>	<b>10 740,84</b>
<b>Piste d'athlétisme stade Robert Boulin</b>	<b>6 910,38</b>
<b>Hôtel de Ville</b>	<b>2 257,86</b>
<b>Base nautique</b>	<b>2 014,01</b>

- Opérations votées hors APCP : 6 400 k€
- Opérations réalisées hors APCP : 4 100 k€ (dont travaux en régie 264 k€)

Liste des opérations supérieures à 40 000€

Acquisitions foncières	380 992,63
Matériel roulant	323 698,66
Place de la Croix Rouge	311 970,57
Restauration beffroi église Saint-Jean	263 394,59
Matériel propreté urbaine (dont balayeuse)	192 237,15
Bâtiments scolaires mise à niveau	188 211,79
Renouvellement parc informatique	112 268,98
Effacement des réseaux	105 937,92
Contrat de performance énergétique	96 904,88
Subvention d'équipement parking souterrain	90 265,00
Ecoles maternelles Nord et Sud extension	80 733,70
Equipements cuisine centrale et offices	77 924,17
Accessibilité PMR voirie et bâtiments	75 584,00
Equipements informatique classes numériques	74 923,75
Annexe Paul Bert sécurité incendie	74 090,27
Création parking rue Montaigne	73 977,59
Travaux école de Carré	64 491,09
Bâtiments culturels travaux mise à niveau	60 056,05
Salles municipales travaux de mise à niveau	58 755,32
Panneaux signalisation et sécurité voirie	54 689,09
Matériel et mobilier des services	50 432,90
Bâtiments mise à niveau des couvertures	49 784,61
Logements travaux de mise à niveau	49 384,29
ESOG travaux de conformité	48 103,90
Vidéo protection	45 604,16
Equipements sportifs	45 331,56
Création regards, avaloirs, écoulements	44 946,51
Centre technique municipal mise à niveau	41 540,06

# RAPPORT DE PRESENTATION DU CA 2015

## BUDGETS ANNEXES

### 1 – FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (F.AC.)

#### 1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2014 (1)		<b>2 488,90</b>	<b>58 186,79</b>		<b>55 697,89</b>	
Opérations de l'exercice	1 172 118,99	1 282 407,70	133 874,02	108 554,44	1 305 993,01	1 390 962,14
Résultat de l'exercice		<b>110 288,71</b>		- 25 319,58		<b>84 969,13</b>
Résultat de clôture		<b>112 777,61</b>	<b>83 506,37</b>			<b>29 271,24</b>
Restes à réaliser			4 600,00	-	4 600,00	
TOTAUX CUMULES		<b>112 777,61</b>	<b>88 106,37</b>	-		<b>24 671,24</b>
RESULTATS DEFINITIFS (2)		<b>112 777,61</b>	<b>88 106,37</b>	-		<b>24 671,24</b>

(1) Les résultats 2014 sont ceux issus du compte administratif 2014 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 25 juin 2015.

Les résultats de clôture 2014 s'élevaient à + 79 310.96 € en fonctionnement et à - 56 186.79 € en investissement.

Aux résultats de fonctionnement il a été affecté 76 822.05 € pour couvrir le besoin de financement en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 2 488.91 €.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2015 d'un montant de 24 671,24 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

#### 1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville.

Il s'élève pour 2015 à **860 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 651 214.60 €
- Fest'arts : 200 542.17 €
- Solde : 8 243.23 € correspond à un ajustement du montant du virement d'équilibre avant la clôture de l'exercice qui se retrouvera dans l'excédent global.

SAISON THEATRALE					
DEPENSES			RECETTES		
Programmation théâtrale	245 384,20		Abonnements & locations	109 474,49	
Personnel	329 197,29		Subventions (CD,DR)	36 000,00	
Mécénats	1 264,32		<b>Virement d'équilibre Ville de Libourne</b>	<b>651 214,60</b>	
Gestion et entretien du théâtre	59 225,66		Mécénats	1 264,32	
Charges financières	46 035,56		Autres Partenariats	16 871,12	
Autofinancement (capital, amortissement..)	133 717,50				
<b>TOTAL</b>	<b>814 824,53</b>		<b>TOTAL</b>	<b>814 824,53</b>	

FEST'ARTS					
DEPENSES			RECETTES		
Programmation des Compagnies	173 773,44		Centrale, billetterie..	18 255,50	
Personnel	36 635,09		Subventions (DRAC,CD,CR,OARA)	73 000,00	
Autres dépenses	125 589,14		<b>Virement d'équilibre ville de Libourne</b>	<b>200 542,17</b>	
Mécénats	63 281,91		Mécénats	63 281,91	
			Sponsors	44 200,00	
<b>TOTAL</b>	<b>399 279,58</b>		<b>TOTAL</b>	<b>399 279,58</b>	

## 1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **133 874.02 €** dont :

- Nouveau logiciel billetterie et imprimante : 6 600 €
- Matériel scénique : 14 600 €
- Mise en conformité électrique : 5 700 €
- Remboursement de la dette en capital : 101 985 €

## 2 – SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

### 2 - A / LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2014 (1)</b>		<b>50 380,19</b>	-	<b>1 107 188,48</b>		<b>1 157 568,67</b>
Opérations de l'exercice	911 458,15	1 298 993,91	2 247 514,08	2 025 896,60	3 158 972,23	3 324 890,51
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>387 535,76</b>	-	<b>221 617,48</b>		<b>165 918,28</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>437 915,95</b>	-	<b>885 571,00</b>		<b>1 323 486,95</b>
Restes à réaliser			1 182 899,13	1 190 700,00		7 800,87
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>437 915,95</b>	<b>1 182 899,13</b>	<b>2 076 271,00</b>		<b>1 331 287,82</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>437 915,95</b>		<b>893 371,87</b>		<b>1 331 287,82</b>

(1) Les résultats 2014 sont ceux issus du compte administratif 2014 sans affectation du résultat

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2015 de fonctionnement d'un montant de 437 915.95 € soit affecté en dotation complémentaire d'investissement pour 337 915.95 €, le solde d'un montant de 100 000 € reste en fonctionnement (cpt 002).

## 2 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **391 402.75 €** et regroupent :

- Les charges financières : 279 006.87 €
- Les charges à caractère général : 64 445.06 € dont 12 416 € de dépenses d'électricité des pompes de relevage, 11 927 € de redevance VNF, 15 470 € d'assistance délégation service public, 9 751 € de quote-part de frais de gestion ville.
- Les charges de personnel : 32 157 € correspondent à une quote-part du personnel de la ville
- Les participations aux branchements sur les réseaux d'assainissement : 15 793.82 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 250 294.62 €** et concernent principalement le produits de la taxe d'assainissement pour 1 218 k€ (0.80 € du m3) ;

L'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement avec les charges financières, appelé épargne brute s'élève à **858 891.87 €**. Cette épargne est affectée en priorité à la couverture du remboursement de la dette en capital, et, pour le surplus, aux dépenses d'investissement.

## 2 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **1 945 894.19 €** dont :

- Les travaux de réhabilitation des réseaux : 1 571 567.95 €
- Le remboursement de la dette en capital : 374 326.24 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **1 252 920.60 €** dont

- Un prêt bancaire auprès de la caisse des dépôts et consignation (CDC), d'un montant de 1M€, durée d'amortissement sur 40 ans, taux 1.75% (livret A+1)
- Remboursement de la TVA sur les travaux : 252 920.6 €

## 3 – SERVICE PUBLIC DE L'EAU

### 3 – A/ LES RESULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2014 (1)</b>		<b>30 000,00</b>	-	<b>241 101,23</b>		<b>271 101,23</b>
Opérations de l'exercice	86 965,30	338 536,36	291 792,85	326 729,24	378 758,15	665 265,60
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>251 571,06</b>		<b>34 936,39</b>		<b>286 507,45</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>281 571,06</b>		<b>276 037,62</b>		<b>557 608,68</b>
Restes à réaliser			260 552,72	-	260 552,72	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>281 571,06</b>	<b>260 552,72</b>	<b>276 037,62</b>		<b>297 055,96</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>281 571,06</b>		<b>15 484,90</b>		<b>297 055,96</b>

(1) Les résultats 2014 sont ceux issus du compte administratif 2014 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 25 juin 2015.

Les résultats de clôture 2014 s'élevaient à + 298 099.70 € en fonctionnement et à + 241 101.23 € en investissement.

Aux résultats de fonctionnement 2014 il a été affecté 268 099.70 € de dotation complémentaire d'investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 30 000 €.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2015 de fonctionnement d'un montant de 281 571.06 € soit affecté en dotation complémentaire d'investissement pour 200 000 €, le solde d'un montant de 81 571.06 € reste en fonctionnement (cpt 002).

### 3 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **86 965.30 €**. Elles regroupent :

- Les charges financières : 12 541.84 €
- Les charges à caractère général : 29 071.31 €, dont 18 060 € d'assistance délégation de service public, 9 751 € de quote-part frais de gestion ville
- personnel : 32 157 € correspondant à une quote-part du personnel de la ville

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **338 536.96 €** et concernent principalement le produit de la taxe sur l'eau pour **315 949.82 €** (taux à 0.20 € du m<sup>3</sup>).

L'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement avec les charges financières, appelé épargne brute s'élève à **251 571.66 €**. Cette épargne est affectée en priorité à la couverture du remboursement de la dette en capital, et pour le surplus aux dépenses d'investissement.

### 3 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **262 478.08 €** dont :

- Extension et renforcement des réseaux : 26 033.55 €
- Périmètre de protection des forages : 47 808.23 €
- Réhabilitation des réseaux : 96 103.98 €
- Le remboursement de la dette en capital : 73 272.50 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **297 414.47 €** dont

- L'affectation complémentaire du résultat 2014 : 268 099.70 €
- Remboursement de la TVA sur les travaux : 29 314.77 €

## 4 – PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

### 4 – A / LES RÉSULTATS

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Résultats reportés 2014 (1)</b>		<b>20 000,00</b>	-	<b>7 343,10</b>		<b>27 343,10</b>
Opérations de l'exercice	51 422,74	161 943,60	199 612,17	288 783,61	251 034,91	450 727,21
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>110 520,86</b>		<b>89 171,44</b>		<b>199 692,30</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>130 520,86</b>		<b>96 514,54</b>		<b>227 035,40</b>
Restes à réaliser			42 757,57	-	42 757,57	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>130 520,86</b>	<b>42 757,57</b>	<b>96 514,54</b>		<b>184 277,83</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS (2)</b>		<b>130 520,86</b>		<b>53 756,97</b>		<b>184 277,83</b>

Montant HT

(1) Les résultats 2014 sont ceux issus du compte administratif 2014 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 25 juin 2015.

Les résultats de clôture 2014 s'élevaient à + 105 816.48 € en fonctionnement et à + 7 343.10 € en investissement.

Aux résultats de fonctionnement 2014 il a été affecté 85 816.48 € de dotation complémentaire d'investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 20 000 €.

(2) Il est proposé au conseil municipal que sur le résultat définitif 2015 de fonctionnement d'un montant de 130 520.86 € soit affecté en dotation complémentaire d'investissement pour 80 520.86 €, le solde d'un montant de 50 000 € reste en fonctionnement (cpt 002).

#### **4 – B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **36 436.74 €**. Elles regroupent :

- Les charges financières : 12 945,38 €
- Les charges à caractères général : 18 328,96 € dont 11 457 € d'électricité
- personnel : 5 162,40 €

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **161 943.60 €** et concernent principalement le produit des abonnements des croisiéristes pour 137 500 €, soit 5.5 croisiéristes à 25 000 € l'année.

L'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement avec les charges financières, appelé épargne brute s'élève à **125 506.86 €**. Cette épargne est affectée en priorité à la couverture du remboursement de la dette en capital, et pour le surplus aux dépenses d'investissement.

#### **4 – C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **194 482.17 €** dont :

- Solde travaux réhabilitation embarcadère rives de Libourne : 112 921 €
- Etudes ponton rives d'Arveyres : 25 680 €
- Etudes ponton de plaisance : 23 337 €
- Remboursement de la dette en capital : 21 333 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **268 667.61 €** dont

- L'affectation complémentaire du résultat 2014 : 85 816,48 €
- Subvention du Conseil Régional : 32 851 €
- Un prêt bancaire auprès de la banque postale d'un montant de 100 000 € (durée d'amortissement sur 15 ans, taux fixe 1.83%).